



Manitoba

CÉRÉMONIE
DU DISCOURS DU TRÔNE
de la
deuxième session de la trente-septième
LÉGISLATURE DU MANITOBA

le mardi 5 décembre 2000

13 h 30

Assemblée législative du Manitoba

M. Cris L. AGLUGUB	N.P.D.	The Maples
M ^{me} Nancy ALLAN	N.P.D.	Saint-Vital
M. Steve ASHTON, <i>ministre</i>	N.P.D.	Thompson
M ^{me} Linda ASPER	N.P.D.	Riel
M ^{me} Becky BARRETT, <i>ministre</i>	N.P.D.	Inkster
M. Drew CALDWELL, <i>ministre</i>	N.P.D.	Brandon-Est
M ^{me} Marianne CERILLI	N.P.D.	Radisson
M. David Walter CHOMIAK, <i>ministre</i>	N.P.D.	Kildonan
M. Glen CUMMINGS	P.C.	Sainte-Rose
M ^{me} Louise M. DACQUAY	P.C.	Rivière-Seine
M. Len DERKACH	P.C.	Russell
M. Gregory DEWAR	N.P.D.	Selkirk
M. Gary DOER, <i>premier ministre</i>	N.P.D.	Concordia
M ^{me} Myrna DRIEDGER	P.C.	Charleswood
M. Peter George DYCK	P.C.	Pembina
M. Harry J. ENNS	P.C.	Lakeside
M. David FAURSCHOU	P.C.	Portage-la-Prairie
M ^{me} Jean Myfanwy FRIESEN, <i>ministre</i>	N.P.D.	Wolseley
M. Jon GERRARD	LIB.	River Heights
M. Harold GILLESHAMMER	P.C.	Minnedosa
M. Ed HELWER	P.C.	Gimli
M. George HICKES, <i>président</i>	N.P.D.	Pointe Douglas
M. Gerard JENNISSEN	N.P.D.	Flin Flon
M ^{me} Bonnie KORZENIOWSKI	N.P.D.	St. James
M. Oscar LATHLIN, <i>ministre</i>	N.P.D.	Le Pas
M. Marcel LAURENDEAU	P.C.	Saint-Norbert
M. Ron LEMIEUX, <i>ministre</i>	N.P.D.	La Vérendrye
M. John LOEWEN	P.C.	Fort Whyte
M. Gord MACKINTOSH, <i>ministre</i>	N.P.D.	St. Johns
M. Larry MAGUIRE	P.C.	Arthur-Virden
M. Jim MALOWAY	N.P.D.	Elmwood
M. Doug MARTINDALE	N.P.D.	Burrows
M ^{me} Diane McGIFFORD, <i>ministre</i>	N.P.D.	Lord Roberts
M ^{me} MaryAnn MIHYCHUK, <i>ministre</i>	N.P.D.	Minto
M ^{me} Bonnie MITCHELSON	P.C.	River East
M. Stuart MURRAY*	P.C.	Kirkfield Park
M. Thomas G. NEVAKSHONOFF	N.P.D.	Entre-les-Lacs
M. Jack PENNER	P.C.	Emerson
M. Jim PENNER	P.C.	Steinbach
M. Frank PITURA	P.C.	Morris

M. Darren PRAZNIK	P.C.	Lac-du-Bonnet
M. Daryl Gary REID	N.P.D.	Transcona
M. Jack REIMER	P.C.	Southdale
M. Eric ROBINSON, <i>ministre</i>	N.P.D.	Rupertsland
M. Denis ROCAN	P.C.	Carman
M. Jim RONDEAU	N.P.D.	Assiniboia
M. Tim SALE, <i>ministre</i>	N.P.D.	Fort Rouge
M. Conrad SANTOS	N.P.D.	Wellington
M. Harry SCHELLENBERG	N.P.D.	Rossmere
M. Ron SCHULER	P.C.	Springfield
M. Gregory F. SELINGER, <i>ministre</i>	N.P.D.	Saint-Boniface
M ^{me} Joy SMITH	P.C.	Fort Garry
M. Scott SMITH	N.P.D.	Brandon-Ouest
M ^{me} Heather STEFANSON*	P.C.	Tuxedo
M. Stan STRUTHERS	N.P.D.	Dauphin-Roblin
M. Mervin C. TWEED	P.C.	Turtle Mountain
M ^{me} Rosann WOWCHUK, <i>ministre</i>	N.P.D.	Swan River

*Députés nouvellement élus

Personnel de l'Assemblée législative

M^{me} Patricia Chaychuk, greffière

M^{me} Beverley Bosiak, greffière adjointe

M^{me} JoAnn McKerlie-Korol, aide-greffière

M^{me} Monique Grenier, aide-greffière

M. Rick Yarish, aide-greffier

**CÉRÉMONIE DU DISCOURS DU TRÔNE
DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE
LE 5 DÉCEMBRE 2000**

1. Le premier ministre, les aides militaire et civil ainsi que les officiers, y compris l'officier d'accompagnement, se réunissent dans la salle de réception du lieutenant-gouverneur.
2. Les députés et les invités entrent à l'Assemblée législative par la porte nord et se rendent à leur siège où ils restent debout.
3. À 13 h 30, le sergent d'armes, portant la masse à hauteur d'épaule et suivi du président, de la greffière, de la greffière adjointe et des aides-greffiers, entre à l'Assemblée par la porte nord, longe le côté ouest, passe devant le trône pour se rendre du côté est, puis retourne à l'entrée principale où, debout et faisant face à la porte nord, il attend le lieutenant-gouverneur.

Le président, qui suit le sergent d'armes, longe le côté ouest, passe devant le trône pour se rendre du côté est et se place devant le premier pupitre où il reste debout.

La greffière, la greffière adjointe et les aides-greffiers, qui suivent le président, longent le côté ouest et se placent devant les trois premiers pupitres de la première rangée où ils restent debout.

4. Le premier ministre, les aides militaire et civil ainsi que l'officier d'accompagnement accompagnent le lieutenant-gouverneur de la salle de réception à l'Assemblée dans l'ordre suivant :

l'aide civil à la droite;
l'aide militaire à la gauche;
l'officier d'accompagnement;
le premier ministre;
le lieutenant-gouverneur.

5. Les aides militaire et civil ainsi que l'officier d'accompagnement s'arrêtent à l'entrée principale et se tournent vers l'intérieur pour permettre au lieutenant-gouverneur et au premier ministre de passer devant l'officier d'accompagnement où le sergent d'armes, portant la masse à hauteur d'épaule, rencontre le lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur, précédé du sergent d'armes et suivi de l'aide militaire à sa gauche et de l'aide civil à sa droite, se dirige vers le trône en longeant le côté ouest.

Le premier ministre longe le côté est, se place devant le pupitre, du côté droit du président, et reste debout.

L'aide militaire se place du côté est du trône, l'aide civil se place et du côté ouest de l'Assemblée et l'officier d'accompagnement se place du côté ouest du trône. Tous restent debout.

6. Le lieutenant-gouverneur s'assoit sur le trône; le sergent d'armes fait le salut d'usage avec la masse et se place du côté est, immédiatement à la gauche du président.
7. L'aide civil s'avance vers le lieutenant-gouverneur, faisant le salut d'usage sur chaque marche, et lui remet le discours du trône.

L'aide civil se retire, s'arrêtant brièvement sur chaque marche, et se place du côté ouest de l'Assemblée.
8. Avant d'entreprendre la lecture du discours du trône, le lieutenant-gouverneur dit : « VEUILLEZ VOUS ASSEOIR ».

Tout le monde s'assoit, à l'exception du sergent d'armes, de l'officier d'accompagnement et des aides militaire et civil.
9. Après la lecture du discours du trône, le lieutenant-gouverneur se lève pour se retirer. LES DÉPUTÉS ET LES INVITÉS SE LÈVENT.

Le sergent d'armes fait le salut d'usage avec la masse et précède le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, l'officier d'accompagnement et les aides jusqu'à la porte nord, en longeant le côté est de l'Assemblée. Le lieutenant-gouverneur et sa suite quittent l'Assemblée.

Le sergent d'armes reste à la porte nord, faisant face au trône.
10. Le président se rend au trône en longeant le côté est et reste debout.

Le premier ministre, entrant par la porte nord, se rend à son fauteuil et reste debout.

Le sergent d'armes longe le côté ouest et se rend devant le président où, debout, il fait le salut d'usage avec la masse. Il retourne ensuite à son fauteuil, à la table de la greffière, pose la masse sur la table et reste debout.

La greffière, la greffière adjointe et les aides-greffiers prennent place à la table et restent debout.
11. Le président donne lecture de la prière.
12. Le président fait la révérence devant les députés et dit : « VEUILLEZ VOUS ASSEOIR ».
13. Le premier ministre propose que l'Assemblée consente à la présentation et à la première lecture du projet de loi n° 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office.*

14. Le président présente à l'Assemblée les huit élèves qui seront pages au cours de la deuxième session de la trente-septième Législature :

Daniel Voth, Division scolaire de Winnipeg n° 1;
Maeghan Dewar, Division scolaire de Winnipeg n° 1;
Amber Sheshka, Division scolaire de Seven Oaks n° 10;
Danielle Doan, Division scolaire de Portage-la-Prairie n° 24;
Cheryl Bayer, Division scolaire de Saint-Boniface n° 4;
Laura MacKinnon, Division scolaire d'Assiniboine-Sud n° 3;
Soraya Mumtaz, Division scolaire d'Assiniboine-Sud n° 3;
Gavin Joyce, Division scolaire d'Assiniboine-Sud n° 3.

15. Le premier ministre propose que le discours du trône soit pris en considération le lendemain.
16. Le premier ministre propose la levée de la séance.
17. LES DÉPUTÉS ET LES INVITÉS SE LÈVENT.

Le président, précédé du sergent d'armes et suivi de la greffière, de la greffière adjointe et des aides-greffiers, longe le côté est et sort par la porte nord.